

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Considérant la pose de béton en pied de support au 4-6 rue Henri Auzou à Forges-les-Eaux par la société PRC.
  - Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2022-201

**Objet :**

PRC

Pose de béton en pied de support

4/6 rue Henri Auzou

Du 31 octobre 2022 au 30 novembre 2022

**ARRETE :**

**Article I :**

La pose de béton en pied de support au 4-6 rue Henri Auzou à Forges-les-Eaux est autorisée du 31 octobre 2022 au 30 novembre 2022.

**Article II :**

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité. La société PRC, 15 route de Neufchâtel, 76270 Mesnières-en-Bray prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 18 octobre 2022

Le Maire  
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site internet  
De Forges-les-Eaux le : **20 OCT, 2022**